Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

2 Manifestation du 9 avril (suite)

3 Soirée « Coût du travail ou coût du capital? »

4 Un 1er mai festif avec comme fil conducteur la lutte à Sanofi

5 La souffrance au travail

6 Interview de Patrick Loriou sur la formation NIVEAU 1 + Formation Accueil et défense syndicale

7 Humour

8 Journée Jeunes + Journée sur le secteur de la propreté

Numéro
Mai 2015

EDITO

CONSCIENT ET ORGANISÉ, CULTIVONS NOTRE JARDIN

La loi sur le dialogue social a pour ambition de restreindre les droits syndicaux et les prérogatives des institutions représentatives (DP, CE, CHSCT) à l'entreprise. Plus précisément priver les salariés des moyens actuels qui leurs permettent d'avoir un regard sur les choix et orientations de l'entreprise.

Sans aborder fondamentalement l'approche philosophique de ces choix, il faut savoir qu'en Allemagne souvent citée en référence pour sa réussite économique, le seuil pour avoir un représentant est de cinq salariés (11 en France), ce pays accueille même des représentants des travailleurs avec voix décisionnaires au sein des conseils d'administration des entreprises.

Loin de considérer l'Allemagne sous cet angle, le patronat français organisé au sein du MEDEF n'a de cesse depuis des décennies d'opposer la vie des salariés et leurs conditions de travail au développement de l'emploi et à la réussite économique.

Cette logique esclavagiste (pas seulement dans les mots) considère l'entreprise comme un bien propre et non comme la mise en œuvre d'un concept social. En effet c'est l'association d'idées, d'investissement et de travail qui créent de la richesse et non la rentabilité de la propriété lucrative. Nous sommes confrontés à une logique de classe où les plus ardents défendeurs de cette notion sont les représentants du MEDEF.

Ils ont trouvé avec ce gouvernement un allié inconditionnel, obnubilé par des choix protecteurs du capital et aliénant pour le monde du travail, et ce n'est pas dans l'alternative entre la politique de hollande et celle de Sarkozy qu'il faut chercher une solution. Lors de son discours pour la présentation de son nouveau parti ce dernier clamait : «Ce n'est pas aux syndicats de décider à la place du chef d'entreprise».

Cette affirmation n'est que l'expression d'une volonté affichée de reléguer les salariés et ceux qu'ils ont élus aux simples rôles de «ressources humaines» ou «bêtes de sommes»

Notre organisation qui a inscrit dans ses statuts l'émancipation et l'épanouissement de l'individu ne peut que combattre les textes de loi proposés par le gouvernement VALLS (transposition ANI, loi MACRON, Loi dialogue social, loi sur le renseignement) et soutenus par le MEDEF et l'UMP. Ensemble à partir de ces lois ils n'ont qu'une orientation ; la privation de liberté des salaries citoyens pour protéger la propriété lucrative.

Nous ne pouvons encourager quiconque à courber l'échine et à verser des larmes. NON la seule solution est que chacune chacun de nous s'inscrive dans le combat d'idées, l'impulse dans son entreprise et sur son territoire. Prenons le contrepied de cette volonté de nous bâillonner, rappelons nous que l'ensemble de ces droits que gouvernement et patronat s'accordent dans la volonté de nous en priver, sont le fruit de la lutte de nos anciens.

Henri Krazucki écrivait dans la Vie ouvrière « CULTIVONS NOTRE JARDIN » Le travailleur, quel qu'il soit, seul en face de son patron, ou de ses supérieurs, même dans une entreprise nationalisée ou publique, n'est qu'un être solitaire, isolé, sans force et sans recours. C'était tragiquement vrai au temps de « Germinal ». c'est toujours vrai aujourd'hui. Pour se faire respecter, pour faire prévaloir ses intérêts les plus modestes et ses droits les plus établis, pour compter il faut être une force. Et la seule force des travailleurs consiste à être le nombre organisé.

C'est cela qu'exprimaient avec une certaine fierté ceux qui patiemment, pierre à pierre, ont bâti la CGT par l'expression « Travailleurs conscient et organisé » on devrait même dire « conscient donc organisé ».

Pour inverser les orientations législatives faisons vivre notre liberté d'expression, organisons des réunions d'informations dans nos entreprises, impulsons l'éducation populaire et participons à l'ouverture des fenêtres de la connaissance et de la conscience.

Luttons contre le pessimisme ambiant et écoutons la sagesse de ce Proverbe africain, pour qui il n'est jamais trop tard pour bien faire « Le meilleur moment pour semer une forêt, c'est il y a vingt ans. Le second meilleur moment, c'est aujourd'hui. » et si un doute subsiste il rajoute « Si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour pouvoir changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique… et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir. »

Et pour le contenu je vous invite a partager cette réflexion d' **Antoine de Saint-Exupéry** "Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose... Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer."

ALAIN BARD, SG UD CGT 04

Manifestation du 9 avril 2015 : la suite

Dans le précédent journal de l'UD, nous avons mis l'accent sur la manifestation nationale à Paris avec notamment des photos de la délégation du 04. Mais, un rassemblement s'est tenu également à Digne avec près de 1000 manifestants. Ci-joint quelques photos prises par Chantal.

Contre la loi Macron et l'austérité, la réforme des rythmes scolaires, les menaces sur les services publics hospitaliers ou les fermetures de classe, les Bas-Alpins ont exprimé leur mécontentement à Digne-les-Bains.

Un groupe de lycéens de Pierre-Gilles-de-Gennes a fait le tour des établissements scolaires dignois afin de rameuter le plus grand nombre de jeunes. Le but était de participer à la grande manifestation prévues devant la préfecture.

Coût du travail ou coût du capital ?

Une soirée organisée par l'Assemblée Citoyenne du Bassin Manosquin

Vendredi 5 juin 18h

salle des tilleuls

Manosque

Projection du documentaire

CASH Investigation - France 2 (extraits)

présenté par Élise Lucet

(Entrée libre)

Pendant un an, l'équipe de Cash investigation a enquêté sur les patrons des fleurons de l'industrie française. A travers l'exemple de Sanofi, ils révèlent un choc entre deux mondes : celui très secret des financiers qui raisonnent avant tout en terme de profits et celui des salariés et ouvriers, victimes des suppressions de postes et des restructurations.

A l'issue de la projection, le débat sera animé par :

Sandrine CARISTAN, Chercheuse à Montpellier SANOFI, animatrice du collectif anti-Sanofric

Denis DURAND, économiste, syndicaliste à la Banque de France, membre du CESE

QUAND LES ACTIONNAIRES S'EN PRENNENT À VOS EMPLOIS

Un documentaire de France 2 produit par PREMIÈRES LIGNES télévision

C'est la crise pour tout le monde..., sauf pour les actionnaires ! Les 56 milliards d'euros de dividendes distribués en 2104 par les entreprises du CAC 40 font de la France l'un des pays les plus généreux en la matière. C'est une partie non négligeable des plus de mille milliards de dollars de rémunérations des actionnaires dans le monde... Pour réaliser de telles performances, nos grandes entreprises sont prêtes à tout pour dégager toujours plus de cash au profit de leurs actionnaires. Et pendant ce temps, ces mêmes entreprises bénéficient d'aides publiques massives.

Comment le patron des patrons, Pierre Gattaz, et son ministre préféré, Emmanuel Macron, justifient-ils la course aux dividendes ? À questions gênantes, réponses embarrassées ou péremptoires... C'est ce que vous découvrirez dans ce documentaire.

Pourquoi Sanofi, 2e entreprise du CAC 40, enchaîne les fermetures d'usines et delaboratoires, alors qu'elle engrange les bénéfices et bénéficie d'aides publiques massives ? Pourquoi l'ex-patron du groupe, Chris Viehbacher, a touché 5 millions d'euros d'indemnité de départ alors que l'entreprise a supprimé 4000 postes en France sous sa direction ? Pourquoi a-t-il fallu cinq semaines de grève aux salariés de Sanofi Sisteron pour arracher une revalorisation de 80 € de leur prime de poste quand Olivier Brandicourt, le nouveau patron de Sanofi, a reçu 4 millions d"euros de cadeau de bienvenu ?

Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?... Et comment faire autrement ?

Autant de questions qui seront au cœur des échanges vendredi 5 juin à18h salle des Tilleuls à Manosque

Un 1er Mai festif avec comme fil conducteur la lutte à Sanofi

Plusieurs rassemblements du 1er mai ont été organisés à l'initiatives des Unions locales CGT du département où la musique, le café et les jus de fruits attendaient les militants et sympathisants pour cette occasion.

Les quelques prises de paroles ont été écoutées avec intérêt, comme le scandale de la loi Macron pour les travailleurs (travail le dimanche, transformation de la Prud'homie, entre autre…), les problèmes vécus par les salariés du journal « La marseillaise », qui comptent toujours sur la fidélité de leurs lecteurs, sans compter avec l'évocation d'autres moments comme la réussite de la journée de mobilisation nationale de 9 avril contre l'austérité, ou encore du grand succès remporté par les camarades de Sanofi à Sisteron sur leurs revendications.

Ces regroupements aussi sympathiques que conviviaux se sont poursuivis par le rassemblement départemental à Château Arnoux où apéritif, grillades et concert attendaient les participants.

«Espace de travail» : Comment sortir de la souffrance

Alors que le projet de réforme du dialogue social et la loi Macron fragilisent les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et inquiètent toutes celles et ceux qui se sentent concernés par la souffrance au travail, Mediapart invite Christophe Dejours, psychiatre spécialiste de ces questions.

Pour la seconde édition de ce rendez-vous vidéo et long format consacré au monde du travail, un univers en miettes bouleversé par l'atomisation du salariat, les transformations de l'économie ou les nouvelles techniques de management, Mediapart a invité Christophe Dejours qui s'était fait connaître à la fin des années 1990 avec l'ouvrage Souffrance en France, paru aux éditions du Seuil.
Il publie cette fois-ci un livre avec un titre laissant entrevoir davantage d'espoir, puisqu'il est intitulé Le Choix. Souffrir au travail n'est pas une fatalité (paru chez Bayard).

Dans cet ouvrage, il juge que « le système aujourd'hui génère une souffrance jusque-là inédite dans le monde du travail », notamment en raison de nouvelles manières d'organiser le travail et d'une mutation majeure nous ayant fait passer de « l'ère industrielle » à « l'ère servicielle ».

Pour Christophe Dejours, le travail n'est jamais ni un décor, ni un environnement, ni un simple espace, puisqu'il engage la subjectivité tout entière. C'est donc pour cela que ce qui se passe dans une entreprise ou une administration déteint sur la société dans son ensemble, même s'il n'existe pas de « symétrie exacte dans les rapports entre démocratie à l'intérieur de l'entreprise et démocratie dans la cité ».

Pour voir la vidéo complète de l'interview, :

CLIQUEZ ICI

«Espace de travail» : que reste-t-il du droit social?

Alors que l'actuel ministre du travail vient de transmettre son projet de réforme du dialogue social aux partenaires sociaux, Mediapart inaugure une nouvelle collection vidéo consacrée au monde du travail en compagnie de l'ancien ministre Jean Auroux.

« L'entreprise ne doit pas être le lieu du bruit des machines et du silence des hommes », juge Jean Auroux, l'homme qui a donné son nom aux lois Auroux qui ont révolutionné le droit du travail en 1982 et créé les CHSCT.

L'ancien ministre du travail sous François Mitterrand, rentré dans les annales de l'histoire sociale française, n'aime pas le « je », préfère le « nous », que « notre monde individualiste, matérialiste, ne sait plus employer ». À 72 ans, l'ancien maire de la ville ouvrière de Roanne, qui ne s'est jamais départi de son collier de barbe, se définit comme « un retraité militant ».

Pour voir la vidéo complète :

Cliquez ici

Le choix - Souffrir au travail n'est pas une fatalité (Christophe Dejours)

Depuis trente ans qu'il les déconstruit, Christophe Dejours sait reconnaître les conséquences néfastes pour la santé mentale des organisations du travail gestionnaires, généralisées depuis les années 80. Malheureusement, depuis une dizaine d'années, l'histoire lui donne raison, les suicides se multiplient dans des entreprises et des secteurs différents. C'est l'objet de la première partie de ce livre bilan : les conditions de travail, étrangement communes, dans une service de réanimation de l'hôpital public et dans une entreprise de téléphonie, et les dérives qui ne cessent de s'aggraver, dans le secteur public comme privé.

Si hélas, cette explosion de la souffrance au travail est aujourd'hui reconnu, y compris dans les directions qui ne veulent pas avoir à gérer des suicides, il est aussi de la responsabilité du chercheur de formuler de nouvelles hypothèses d'organisation et même de pouvoir prouver qu'elles fonctionnent. C'est l'objet de la seconde partie du livre, qui relate l'expérience de son intervention avec un économiste au sein d'une entreprise pendant sept ans.

On peut lire ainsi la réorganisation progressive du travail et le gain en termes de santé mentale bien sûr mais en termes économiques également. Avec cet ouvrage, Christophe Dejours fournit toutes les clés aux politiques pour changer enfin le travail, et ce faisant, la société.

Interview de Patrick Loriou, SG de l'Union Locale de Manosque : « Je recommande à tous les syndiqués de réaliser la formation NIVEAU 1 si ce n'est pas encore fait ! »

A la CGT, et c'est notre spécificité, nous partons du principe que chaque syndiqué doit être informé de manière identique et doit bénéficier des mêmes possibilités de s'investir dans le syndicat afin de participer à la vie du syndicat. La démocratie, la communication, la formation, la proximité sont au cœur de notre démarche d'accompagnement des nouveaux syndiqués. C'est dans cette optique que l'UD CGT 04 propose à chaque syndiqué la formation « NIVEAU 1 ».

La CGT propose à tous ses syndiqués de pouvoir se former tout au long de leur vie en leur donnant les éléments qui leur permettent :

- de se faire une opinion sur tous les sujets et tous les enjeux de la vie sociale et économique, sur les droits et acquis des salariés,
- de trouver les premières réponses aux questions immédiates qu'ils se posent,
- d'être partie prenante de la vie de leur organisation syndicale et d'y prendre toute leur place. Cette formation se fait en alliant la pratique syndicale dans l'activité quotidienne avec des sessions de formation syndicale.

Ces formations sont des moments privilégiés de débat entre syndiqués de toutes professions et responsables syndicaux. Elles permettent l'enrichissement de chacun par l'échange de savoirs, d'idées, de pratiques syndicales. C'est aussi leur offrir l'acquisition de connaissance et de compétences leur permettant d'être pleinement acteurs dans leur organisation, de prendre des responsabilités et de participer à l'activité.
J'invite tous les syndiqués à s'inscrire à cette formation, si ce n'est pas encore fait. Une formation « NIVEAU 1 » s'est déroulée du 18 au 22 mai. La prochaine se tiendra sur 5 jours du 23 au 27 novembre à Château Arnoux (site d'Arkéma).

Si vous avez déjà participé à cette formation, je vous recommande la formation « NIVEAU 2 » qui constitue la suite logique, un approfondissement, afin de répondre à la question : Quel syndicalisme CGT, dans la société actuelle, pour répondre aux besoins des salariés ?

Le prochaine formation NIVEAU 2 se tiendra sur 2 fois 5 jours : du 8 au 12 juin + du 2 au 6 novembre à Château Arnoux. Pensez à vous inscrire rapidement. Merci !

FORMATION ACCUEIL ET DEFENSE SYNDICALE

Une formation **"Accueil et Défense Syndicale"** se déroulera du **lundi 28 au mercredi 30 septembre 2015** dans les locaux de la **Bourse du Travail à Château Arnoux**.

Ce stage vise à l'acquisition d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire syndicaux, relationnels et juridiques. Il est destiné à tous les élus et mandatés de l'UD CGT 04. A l'issue de cette session, les stagiaires comprendront mieux :

- les conditions légales, matérielles et financières de l'accueil et de la défense syndicale ;
- la conception syndicale de ces activités et de leur mise en œuvre dans un cadre collectif ;
- les principes à respecter dans les relations avec les salariés concernés ;

les sources du droit et leur hiérarchie ;

- les caractéristiques essentielles de la procédure prud'homale ;
- les caractéristiques et la recherche de la preuve en matière prud'homale en concertation avec le salarié concerné ;
- les moyens de valoriser les résultats obtenus ;
- les sources d'information et les outils de formation existant en matière juridique.

Pensez à vous inscrire dans les meilleurs délais ! Merci !

DEFINITION

Voici la définition de « Manifestation » dans le « Dictionnaire ouvert jusqu'à 22 heures » de l'Académie Alphonse ALLAIS :

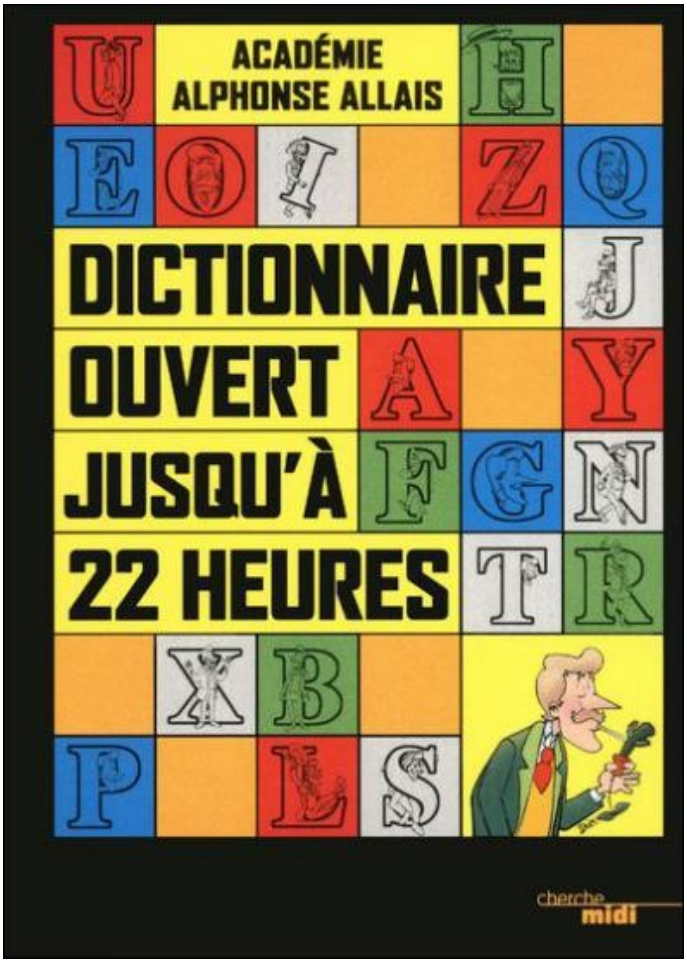

MANIFESTATION
n. f. Rassemblement :
a) d'imbéciles en proie à une excitation irrationnelle
b) d'honnêtes citoyens et travailleurs légitimement inquiets pour leur avenir

qui défilent en clamant :
a) leurs slogans ineptes et irréalistes
b) leurs justes revendications

dans l'espoir de faire fléchir un gouvernement :
a) qui entreprend pourtant courageusement les réformes nécessaires au redressement de l'État
b) qui, enfermé dans sa tour d'ivoire, conduit le pays à sa perte

le tout aboutissant :
a) à pas grand-chose
b) à pas grand chose

PETITE BLAGUE SYNDICALE

C'est un DRH qui, à la fin d'une négociation serrée avec les syndicats et afin de détendre l'atmosphère, se propose de faire un ultime tour du débat table sur le thème :
Quelles sont vos lectures favorites ?

Le 1er, délégué CFTC, répond : « Moi je lis Témoignage Chrétien »
Le DRH : « Bravo, félicitations, vos lectures sont en adéquation avec vos idées ! »

Le 2ème, le délégué CFDT: « Moi, je lis le Nouvel Observateur »
Le DRH : « Bravo, félicitations, vos lectures sont en adéquation avec vos idées ! »

Le 3ième, délégué CGC : « Moi, je lis le Monde »
Le DRH : « Bravo, félicitations, vos lectures sont en adéquation avec vos idées ! »

Le 4ème, le délégué CGT, est interrompu par le DRH : « Vous, je sais !! vous lisez l'Humanité bien sûr ! »
Le délégué CGT: « Non pas du tout, je lis Mode et Travaux !! »
Le DRH: « Mode et travaux ? Je ne comprends pas ? »

Le délégué CGT : « Si, si !!! Tous les mois il y a un patron à découper..... ! ! !

Journée d'étude "La CGT et la place des jeunes" le lundi 1er juin

Les syndiqué(e)s (ou pas encore) ayant entre 18 et 35 ans, sont invité(e)s à participer à la journée d'étude "la CGT et la place des Jeunes" qui se déroulera le 1er juin au Hameau des Pourcelles dans la salle du Comité des fêtes.

*** Qu'est-ce que "Jeunes CGT" ?**
*** Comment es tu arrivé(e) à la CGT ?**
*** Comment vois tu la CGT ?**
*** Comment veux tu la CGT ?**
*** Comment partager les valeurs de la CGT ?**
*** Quelles futures actions pour les Jeunes CGT 04 ?**
Seront quelques unes des questions abordées lors de cette journée où la musique et un repas festif (offert par l'UD CGT 04) seront également au RDV.

Journée sur le secteur de la propreté le 4 juin

Le secteur professionnel de la propreté rencontre très souvent beaucoup de problèmes, ou des questions qui restent sans réponses (dépassements ou changements d'horaires sans délais de prévenance, transferts de postes et d'entreprises, frais de transports, heures supplémentaires pas toujours rémunérées, difficultés à comprendre les termes du contrat de travail…etc…).

Fort de ce constat et du nombre important de visites de salariés dans nos Union Locales en relation avec ces multiples interrogations, notre organisation départementale a décidé de réagir collectivement.

Pour ce faire, et compte tenu des contacts très positifs échangés par téléphone avec beaucoup de salariés, il est proposé une réunion d'information afin de débattre de tous ces sujets, leur exposer leurs droits, leur convention collective, et ainsi essayer de répondre au mieux à toutes les questions.

Cette rencontre au lieu le jeudi 4 juin 2015, de 14 h à 16h (et plus tard pour ceux qui le désirent), dans la salle de la Bourse du Travail de Châteaux Arnoux (Locaux de la Poste, au 1er étage)